

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VILLANOVA

Séance du 10 octobre 2024

Délibération modificative N°02
Budget Exercice 2024

Délibération n° 017/2024

L'an deux mille vingt quatre, le 10 octobre, à dix huit heures et trente minutes, le Conseil municipal de la commune de Villanova, légalement convoqué, conformément à l'article L 2121-17 du C.G.C.T., s'est réuni en séance publique à la Mairie de Villanova sous la présidence de M. le Maire, VINCILEONI Antoine.

Étaient présents :

MILLET Claude , BIANCAMARIA Fabien, TARRASSENKO François Adjoints au Maire.
CASASOPRANA Olivier, CHAPOT Thomas, SCHALK Thierry Conseillers municipaux.

Avait donné procuration :

Étaient absents :

DANESI Etienne,
MARCAGGI Séraphine
BIANCAMARIA Michel
LUCIANI Paul

Nombre de membres composant l'assemblée : 11

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents ou représentés : 07

Le quorum étant atteint, M. Thomas CHAPOT est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Le Maire expose,

La présente délibération modificative n° 02 du budget de l'exercice 2024 est une délibération d'ajustement de dépenses de fonctionnement et d'intégration de recettes de fonctionnement et d'investissement.

Les caractéristiques de cette modification du budget sont les suivantes :

Section Fonctionnement :

En recettes : 9.507,00 €

Chapitre 73

Art 732221 FPIC

+ 9.507,00 €

En dépenses : 9.507,00 €

Chapitre 011	Art 6032 Fourniture de petit équipement	+ 5.000,00 €
	Art 615232 Réseaux	+ 4.216,00 €
	Art 6161 Multirisques	+ 100,00 €
Chapitre 014	Art 7392221 FPIC	+ 191,00 €

Section Investissement :

En recettes : + 13.408,87 €

Chapitre 10	Art 10226	OPFI /T.A	+ 6.464,87 €
Chapitre 13	Art 1312/00423	Mise aux normes Elect Église	+ 6.944,00 €

En dépenses : + 13.408,87 €

Chapitre 23	Art 231/00817	Travaux divers	+ 13.408,87 €
-------------	---------------	----------------	---------------

La présente délibération modificative n° 02 porte la totalité des crédits de l'exercice 2024 à :

Section Fonctionnement	Dépenses	467.659,41 €	Recettes	467.659,41 €
Section Investissement	Dépenses	601.758,38 €	Recettes	601.758,38 €

Telles sont les principales caractéristiques de la délibération modificative n° 02 du budget 2024 proposée au conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité des membres présents et représentés la délibération modificative numéro 02 du budget 2024 telle qu'elle vient d'être exposée.

Fait et délibéré à Villanova, les jours, mois et an que dessus

La présente délibération fera l'objet d'une publication en Mairie, et sur le site internet de la Mairie
Ainsi fait et délibéré, au jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Maire



VINCILEONI Antoine

1-1